CANTON DE VAUD

DISTRICT DE LA VALLEE

630013 1.1.2

COMMUNE DU LIEU

VILLAGE DES CHARBONNIERES

PLAN DES ZONES

1:2000

③

Approuvé par la Municipalité du Lieu dans ses séances du : 22 novembre 1982, 19 octobre 1983 et 16 janvier 1986

Le syndic : A. GOLAY, W. ROHNER

Le secrétaire : S. ROCHAT, M.-C. BARMAN

MUNICIPALITE DU LIEU

Adopté par le Conseil Communal dans ses séances du : 24 avril 1985 et 17 décembre 1986

Le président : A. BACHELARD, B. ROCHAT

La secrétaire : F. VUICHARD

CONSEIL COMMUNAL DU LIEU

Plan déposé au Greffe Municipal pour être soumis à l'enquête publique du 13 décembre 1982 au 24 janvier 1983, du 28 octobre 1983 au 28 novembre 1983 (enquête complémentaire) et du 25 avril 1986 au 30 mai 1986 (2ème enquête complémentaire)

Le syndic : A. GOLAY, W. ROHNER

Le secrétaire : S. ROCHAT, M.-C. BARMAN

Approuvé par le Conseil d'Etat dans sa séance du 27 AVR. 1988

L'attaste, le chancelier :

CHANCELLERIE D'ETAT DU CANTON DE VAUD

LEGENDE

- ZONE DES VILLAGES ET HAMEAUX A
- ZONE DES VILLAGES ET HAMEAUX B
- ZONE DE VILLAS ET MAISONS FAMILIALES
- ZONE D'HABITATIONS COLLECTIVES
- ZONE INDUSTRIELLE
- ZONE DE CONSTRUCTIONS D'UTILITE PUBLIQUE
- ZONE INTERMEDIAIRE
- ZONE DE VERDURE
- ZONE AGRICOLE
- ZONE SYLVO – PASTORALE
- LIMITE DE L'ARRETE DE CLASSEMENT CANTONAL

NB Ce plan abroge, le plan des zones des Charbonnières approuvé par le Conseil d'Etat le 22 avril 1958, le plan de quartier "A la Combe" approuvé le 8 juin 1956 et le plan d'extension "Les Grayets" approuvé en 1969.

Le réseau des coordonnées est figuré d'après la carte nationale au 1 : 25 000.

Les limites des forêts sont figurées selon le plan cadastral et complétées par les plans de la réunion parcellaire de 1961. Elles n'ont qu'une valeur indicative. (voir chap. 12 règlement)

★ SECTEURS MODIFIES LORS DE LA 1ère ENQUETE COMPLEMENTAIRE

✻ SECTEURS MODIFIES LORS DE LA 2ème ENQUETE COMPLEMENTAIRE

LE BRASSUS, JANVIER 1987

BUREAUX D'ETUDES D'URBANISME

MICHEL FANTOLI, Architecte S.I.A, LES CHARBONNIERES

HENRI PIGUET, Ingénieur S.I.A, AUBONNE

THORENS S.A., Ingénieur-géomètre-officiel, LE BRASSUS

LIMITE SECTEUR "S" DE PROTECTION DES EAUX (selon carte 1:25000)

Les Brulées

Repière

Prés de l'Etang

Le Bugnon

Vieilles Maisons

PLAGE

LES CHARBONNIERES

Route Cantonale N°81

Lac Brenet

Les Crettets

Sechey

Chemin de fer Pont-Brassus

Ligne de tir à 300m

Le Revers

COMMUNE DE L'ABBAYE

Les Epinettes

Lac de Joux